

Rencontre avec Michel Besnard *Président du Collectif de Soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest*



Michel Besnard

interview

Abeilles et Fleurs – Quels sont les objectifs de l'association ?

Michel Besnard – Notre objectif à terme est l'interdiction des pesticides ; nous soutenons une agriculture paysanne sans pesticide. Le cœur de notre action est le soutien aux personnes atteintes d'une maladie liée à l'usage des pesticides, reconnue dans le tableau des maladies professionnelles du régime agricole, telles que Parkinson, lymphome, leucémies, myélomes, hémopathies... ou non reconnues à ce jour, telles cancer de la prostate, tumeur cérébrale... Nous accompagnons la personne dans toutes les étapes de la procédure de reconnaissance en maladie professionnelle jusqu'à l'obtention de la rente. Notre deuxième objectif est la protection des riverains par rapport aux épandages de pesticides à proximité des habitations. Nous soutenons concrètement ceux qui le souhaitent, nous participons à des actions juridiques : par exemple, avec huit autres associations, nous avons déposé un recours auprès du Conseil d'État pour contester l'arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux zones de non-traitement (ZNT).

Abeilles et Fleurs – Qu'est-ce qui vous a amené à créer cette association ?

Michel Besnard – Le fait déclencheur fut une émission d'Inès Leraud, sur *France Inter*, en février 2015, décrivant ce que vivaient des salariés de la coopérative bretonne Triskalia, intoxiqués par l'utilisation de pesticides pour le stockage de céréales, souffrant d'hypersensibilité aux produits chimiques multiples (MCS), licenciés et au chômage. Notre groupe, d'abord informel, s'est ensuite constitué en avril 2016 en association loi 1901. Donc, nous avons presque 5 ans d'existence officielle. Nous nous sommes structurés autour des objectifs de soutien aux victimes et de protection des riverains.

L'analyse des causes de ces situations dramatiques nous conduit à mettre en cause le modèle agricole

L'ANALYSE DES CAUSES DE CES SITUATIONS DRAMATIQUES NOUS CONDUIT À METTRE EN CAUSE LE MODÈLE AGRICOLE DOMINANT.

dominant et à nous solidariser avec les groupes ou associations menant des combats contre l'usage intensif des pesticides, la monoculture maïs-blé, les fermes-usines de volailles, de porcs, de vaches laitières, l'accroissement de la taille des fermes et la diminution du nombre de paysans, la suppression des talus et haies, le recalibrage des ruisseaux, la multiplication des méthaniseurs industriels, le développement des cultures destinées à produire de l'énergie et non à nourrir les animaux et les humains, etc.

Abeilles et Fleurs – Une solide équipe vous entoure, qui sont ces personnes ?

Michel Besnard – Le Collectif compte aujourd'hui près de 300 adhérents, essentiellement dans le Grand Ouest. L'association ne sollicite pas de subventions et n'est constituée que de bénévoles. Elle est animée par une équipe de 8 personnes, autour desquelles gravitent, selon les circonstances, les besoins, les actions, plusieurs dizaines de personnes.

Les origines sociales sont très diverses. Parmi les adhérents, il y a de nombreux paysans, beaucoup de personnes vivant en milieu rural, plusieurs médecins nous ont également rejoints ; l'accompagnement juridique du cabinet d'avocats TTLA (Me Lafforgue et Me Baron) nous a permis d'obtenir gain de cause dans plusieurs affaires judiciaires.



Abeilles et Fleurs – Des combats ont été gagnés avec le soutien de l'association, pouvez-vous en citer quelques-uns ?

Michel Besnard – Concernant les ex-salariés de Triskalia, nous avons remporté, avec le syndicat Solidaires, presque toutes nos actions devant le tribunal judiciaire ou les prud'hommes : maladie professionnelle, faute inexcusable de l'employeur, licenciements non justifiés... Concernant les dossiers de reconnaissance en maladie professionnelle, nous avons à ce jour obtenu satisfaction pour 38 personnes dont 16 en 2020 ; 35 autres dossiers sont en cours. Ces « victoires » sont importantes pour les victimes pour deux raisons : d'une part, c'est une reconnaissance par notre société du « mal » qui leur a été fait en autorisant et encourageant l'usage de ces poisons ; d'autre part, elles permettent de bénéficier d'une rente financière, qui s'ajoute bien souvent à des retraites très faibles.

Concernant les riverains, Catherine, en Mayenne, a obtenu que 10 ha de culture intensive de maïs et d'épandage de lisiers soient remplacés par 10 ha de prairies.

A Saint-Nolff, dans le Morbihan, nous avons obtenu en novembre 2020 l'engagement de la municipalité pour qu'un champ de 8 ha cultivé avec des pesticides soit définitivement cultivé en bio : ce champ surplombe la maison de Cloé, petite fille de 11 ans atteinte d'une leucémie très grave, sans défenses immunitaires.

Abeilles et Fleurs – D'autres associations dénoncent l'usage des pesticides de synthèse, vous êtes-vous rencontrées ?

Michel Besnard – Oui, nous menons des actions communes avec des organisations telles que Générations futures, Agir pour l'Environnement, la Confédération paysanne, Les Coquelicots, Les Pisseurs de glyphosate, les Faucheurs volontaires...

Abeilles et Fleurs – Comment vous y prenez-vous pour pouvoir retrouver et rencontrer les victimes des pesticides ?

Michel Besnard – Les victimes ou les riverains viennent à nous par le bouche-à-oreille ; nous animons aussi beaucoup de cinés-débats à la demande d'associations locales (une soixantaine depuis 2015, mais moins en 2020 pour cause de Covid) et des gens prennent contact avec nous ensuite. Nos actions, en particulier nos victoires, sont aussi médiatisées dans la presse locale ou régionale et contribuent à donner de l'espoir à ceux qui vivent des situations similaires.

Abeilles et Fleurs – Aider les victimes des pesticides dans la reconnaissance de leur maladie auprès de la Mutualité sociale agricole (MSA) n'est pas une mince affaire ?

Michel Besnard – En effet, la MSA n'informe pas ses adhérents atteints d'une maladie reconnue comme étant liée aux pesticides (Parkinson, lymphome, leucémie...) de leurs droits à être reconnus. Pour des raisons financières sans doute, mais aussi parce que cette institution est tenue par la FNSEA qui est pro-pesticide. Donc, pas question de faire du tapage sur le fait que **les pesticides rendent malade et tuent !** Elle ne les accompagne pas non plus dans le labyrinthe des démarches. Aussi faisons-nous ce travail d'information et d'accompagnement que la MSA ne veut pas faire.

Depuis juillet 2020 a été créé le Fonds d'indemnisation des victimes des pesticides (FIVP), qui va centraliser toutes les demandes de reconnaissance à la MSA du Mans, dans la Sarthe. Hormis quelques avancées pour l'indemnisation des paysans, ce fonds ne semble pas constituer un progrès pour l'indemnisation des victimes.



Michel Besnard, apiculteur et fervent défenseur du vivant.

Abeilles et Fleurs – Le sujet « pesticide » est tabou, en particulier dans une très grande région agricole comme la Bretagne. Subissez-vous des pressions ?

Michel Besnard – En tant qu'association, non. Par contre, des paysans qui témoignent du fait que leur maladie est liée aux pesticides se sont fait agresser verbalement par leurs anciens collègues : « Arrêtez de cracher dans la soupe ! ».

Abeilles et Fleurs – Les usagers des produits phytosanitaires sont souvent les premières victimes. Le monde agricole est-il à votre avis suffisamment averti et formé pour utiliser des produits aussi dangereux ?

Michel Besnard – Aujourd'hui, personne ne peut dire qu'il n'est pas au courant que ces produits sont des poisons pour la santé, l'air, l'eau, le sol, la biodiversité. Nous pouvons comprendre que beaucoup d'agriculteurs sont piégés dans un modèle agricole, par des emprunts, par la pression du milieu, etc.

Par contre, comment qualifier l'attitude des responsables syndicaux et du lobby agro-alimentaire qui défendent les pesticides, celle des responsables politiques qui n'ont pas le courage de les affronter ?

De la part de gens bien formés et informés qui privilégient le business à la santé et l'environnement, n'est-ce pas criminel ?



© Virginie HATEAU (UNAF).

AUJOURD'HUI, PERSONNE NE PEUT DIRE QU'IL N'EST PAS AU COURANT QUE CES PRODUITS SONT DES POISONS POUR LA SANTÉ, L'AIR, L'EAU, LE SOL, LA BIODIVERSITÉ.

Abeilles et Fleurs – Ecophyto 1, 2 puis 2+... En 2017, l'objectif était une baisse de 50 % de l'usage des pesticides de synthèse à l'horizon 2025. Depuis, la courbe de consommation de « produits phytosanitaires » ne cesse de croître, les néonicotinoïdes interdits en 2018 viennent même d'être réautorisés pour la betterave sucrière. Croyez-vous encore dans ce combat contre l'usage de la chimie de synthèse ?

Michel Besnard – Heureusement que nous y croyons ! **Nous croyons à l'action citoyenne, concrète, sur le terrain.** C'est elle qui, de fissure en fissure, fera s'effondrer l'édifice de la croyance en les pesticides. Sinon, quel monde laisserons-nous à nos enfants et petits-enfants ?

Abeilles et Fleurs – La création du délit d'écocide récemment annoncé par le Gouvernement pourrait-il aider les associations dans leur lutte pour la défense des phyto-victimes et de l'environnement ?


Michel Besnard – La Convention citoyenne a bien réfléchi à sa proposition. Si le délit d'écocide est créé, il aidera sûrement toutes celles et ceux qui luttent pour la santé et l'environnement, en punissant pénalement ceux qui en sont responsables.

Abeilles et Fleurs – L'abeille est la sentinelle de l'environnement. Les apiculteurs sont bien au fait des dégâts des pesticides sur les pollinisateurs. Quelle solidarité est possible entre votre association et l'UNAF par exemple ?

Michel Besnard – Pour ma part, je suis apiculteur amateur et adhère à l'UNAF, comme quelques autres membres du collectif. Bien sûr que nos luttes se rejoignent ; l'UNAF a dénoncé avec force la ré-autorisation en novembre 2020 des néonicotinoïdes pour les betteraviers. Un certain nombre d'entre nous sont allés devant les permanences des députés ayant voté pour cette ré-autorisation. Nous ne pouvons donc qu'agir ensemble.

Propos recueillis par Philippe Le Quéré



La Primelais • 35830 Betton
Courriel : victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr
ou collectif44-49.pesticides@ecosolidaire.fr
Site internet : victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr
 www.facebook.com/victimepesticide.ouest/



-5% avec le code **PROMO UNAF5**

Partner & Co
ENGRAIS VERTS & SEMENCES BIOLOGIQUES

POUR LES ABEILLES & LES INSECTES POLLINISATEURS

Favorise la biodiversité

MÉLANGES MELLIFÈRES 100 % biologiques ANNUELS ET PLURIANNUELS
en sacs de 10 et 1 kg.

- Des variétés rustiques et anciennes résistantes aux maladies pour tous types de sols.
- 20 espèces appartenant à 9 familles botaniques nectarifères différentes pour bénéficier d'une floraison étalée et **nourrir vos abeilles du printemps à l'automne.**

COMMANDEZ EN LIGNE SUR : www.semence-biologique.fr
Contactez-nous : 02 40 23 63 24 • contact@semences-de-margot.fr



POUR LES PARTICULIERS

Retrouvez aussi nos conditionnements en

SACS DE 1 KG
OU SACHETS DE 15 G

sur la boutique en ligne & découvrez d'autres espèces florales.

www.semences-de-margot.fr